AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-6-77119899

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 98 - 23 MAI 1977 — Abonnement annuel : 50 F.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier : Des contaminations primaires ou secondaires en présence de taches éventuelles sur les arbres sont à craindre lors de la prochaine période pluvieuse.

Si les prochaines pluies sont de longue durée (plusieurs jours), il est recommandé d'intervenir sitôt la fin de la période humide à l'aide d'un fongicide systémique plus particulièrement dans les vergers où la tavelure est présente.

Rappelons que certains de ces fongicides ont été signalés comme pouvant être à l'origine de russeting sur Golden peu après la nouaison (Benlate, Melprex...)

Araignées rouges : Les éclosions sont pratiquement terminées à REIMS; il peut cependant y avoir un retard dans les Ardennes et en zone froide. Il est inutile de réaliser une intervention systématique contre ces acariens. Attendre les premiers symptômes de grisaillement pour intervenir alors très rapidement avec un acaricide spécifique, ce qui implique une surveillance régulière des arbres.

G R A N D E   C U L T U R E

Mildiou de la pomme de terre : Malgrè les abondantes précipitations ayant caractérisé les deux premières décades de mai, les risques de mildiou sont extrêmement faibles, compte tenu des basses températures enregistrées.

Toutefois il est conseillé de réaliser une première protection dans les cultures dont la végétation a pu se trouver noyée un certain temps.

Cnephasia ou Tordeuse des céréales : Les chenilles, actuellement, longues d'environ 3 mm, abandonnent leurs mines et sont en cours de migration vers les feuilles supérieures. Avant la fin mai, il est conseillé de visiter les céréales d'hiver pour estimer le risque que ces chenilles peuvent présenter.

Nous rappelons le seuil d'intervention :

- escourgeons et orges d'hiver : 2 chenilles pour 10 pieds
- blés d'hiver : 5 " " 10 "

Utiliser de préférence un produit à base de malathion : 1.000 g. de M.A./ha + 2 litres huile minérale.

Maladies des céréales : Peu d'évolution à signaler par rapport à notre bulletin du 17 mai.

Toutefois sur blés d'hiver il est à craindre une évolution de la fusariose sur tiges au niveau de certaines cultures en conditions très favorables (semis précoces - cultures denses et fortement fertilisées).

Sur cultures envahies, il est habituellement préférable d'attendre l'épiaison pour effectuer un traitement fongicide à base de benzimidazoles. Toutefois si des lésions sérieuses apparaissent au niveau des noeuds, il est conseillé de traiter sans plus attendre. Respecter les doses recommandées, qui sont légèrement supérieures à celles conseillées contre les maladies de pied.

Le Chef de la Circonscription,
J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

7183